

1. Commande publique
- 1.1 Marché publics

N°15-2023

DECISION DU PRESIDENT

Signature de la proposition de SOLIHA dans le cadre du Point Information Habitat

Le Président de la communauté de communes Pont-Audemer-Val-De-Risle,

Vu l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 1111-4 du Code de la Commande publique,

Vu l'article L. 2122-1 du Code de la Commande publique,

Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,

Vu la délibération du Conseil Communautaire 94-2022, portant délégation au président.

Considérant la fin de l'engagement OPAH-RU depuis octobre 2022, SOLIHA a fait une offre de Point Information habitat pour maintenir l'accompagnement des habitants de la Communauté de Communes dans leurs démarches, en matière de travaux de rénovation.

Considérant que le Point Information Habitat à vocation à étendre le périmètre d'intervention de SOLIHA sur l'ensemble de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val De Risle dans une optique de pallier à une OPAH intercommunale au 1^{er} Janvier 2024.

DECIDE de signer la proposition financière de SOLIHA, 20 rue Joséphine, 27 007 EVREUX CEDEX, d'un montant de 7 710 €, pour la période du 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2023.

Acte publié le 23.02.23

Fait à Pont-Audemer, le 14 février 2023

Accusé de réception en préfecture 027-200065787-20230214-15-AU Date de télétransmission : 22/02/2023 Date de réception préfecture : 22/02/2023



Le président

Francis COUREL

SOLIHA Normandie Seine

20, rue Joséphine

27007 EVREUX CEDEX

SIRET 332 887 256 086 APE 9499Z

Accusé de réception en préfecture
027-200665787-20230214-15-AJ
Date de télétransmission : 22/02/2023
Date de réception préfecture : 22/02/2023

DEVIS

Suivi-Animation

Point information habitat

Communauté de Communes
de Pont-Audemert-Val-de-Risle

durée : 1 an (janvier à décembre 2023)

Communauté de Communes

Pont-Audemert Val de Risle

Place de Verdun

27500 PONT-AUDEMER

Décomposition du prix global et forfaitaire

	Personnel affecté	Chef de projet	Conseiller habitat	Total
	Coût unitaire journalier (salaires & charges) net de taxe	530 €	390 €	
Information - conseil	20 permanences d'information (sauf en août) (dont 11 à Pont-Audemert, 3 à Monfort-sur-Risle, 3 à Quillebeuf-sur-Seine et 3 à Routot)		8,5	3 315 €
Expertise technique / Assistance particuliers	Accueil téléphonique quotidien - communication		non facturé	-
Suivi - pilotage	Etude de recevabilité, aide à la décision, visites sans suite (hors prestation ingénierie renforcée) pilotage/coordination	2,0	1,5	585 €
Coût total (7,5 jours)		2,0	10,0	1 060 €
Total Net de Taxe		2,0	10,0	4 960 €

Frais d'impression à la charge de SOLIHA Normandie Seine 500 dépliant / 50 affiches **350 €**

Participation à la prestation d'ingénierie renforcée (part variable)	Estimation : 20 dossiers (nb maxi de dossiers, facturés à l'unité en fonction des réalisations)	TOTAL Net de taxe
Nombre de dossiers	20	2 400 €
	Prix unitaire	120 €
		2 400 €

Total général Net de Taxe 7 710 €

Le présent devis est établi à partir d'éléments correspondant à des données effectivement vérifiables dans la comptabilité de SOLIHA



Le Président

Francis COUREL

EVREUX, le 26 janvier 2023

La Directrice,



Sophie LEROY